



Conseil général Boussens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS
DU JEUDI 07 JUIN 2018**

- Présidence : Mme Barbara GRIVEL, Présidente
- Présents : 33 membres
- Excusés : 12 membres, soit :
MM. Patrick Dizerens, Christian Eggenberger, Guy Hanggeli, Philippe Martin, Raymond Monbaron, Philippe Monod, Jean-Claude Mounir, Bryan Mulin
Mmes Caroline Gianina, Ursula Marclay, Nathalie Morier, Marie-Noëlle Mounir,
- Absents : 8 membres (non excusés) soit :
MM. Laurent Borgeaud, Silvano Cardamoni, Michel Corbaz, Fabio De Angelis, Olivier De Croes, Thomas Gasser, Jean Gumy
Mme Teresa Corbaz

ORDRE DU JOUR

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2017, assermentation de nouveaux membres du Conseil Général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité.
- 2.- Préavis municipal N° 1/2018 relatif à une demande de crédit d'un montant de Fr. 286'000.- en vue de la construction d'un nouveau collecteur d'eaux claires depuis la Grand'Rue N°7, direction nord jusqu'à la zone agricole et du doublement d'un collecteur EC en prolongement des quartiers Condémine et Noyers jusqu'à la zone agricole
- 3.- Préavis municipal N° 2/2018 relatif à l'adoption des comptes et du rapport de gestion 2017
- 4.- Election du président, du vice-président, des scrutateurs et des membres des commissions de gestion et des finances.
- 5.- Divers

1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE

L'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Général du 14 décembre 2017 est accepté.

Madame la Président procède à l'assermentation de deux nouveaux membres, soit de Mmes Monika Bacso et Marlien Koers. Le Conseil général est composé de 53 membres.

COMMUNICATIONS DU BUREAU

Madame Barbara Grivel a reçu une lettre de remerciements de la part de l'Association Etoile Filante suite au versement du montant des jetons de présence.

L'Union des Communes vaudoise a sorti un «manuel d'introduction à la gestion financière communale» afin de mieux comprendre la gestion financière des communes. Ce manuel peut être commandé en ligne sur le site de l'Union des Communes vaudoises et, est à disposition auprès du bureau communal.

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

Madame Stéphanie Borgeaud nous fait part qu'à l'occasion du week-end de l'Ascension, une quarantaine de Boussinois de France sont venus nous trouver, afin de fêter le 30^{ème} anniversaire de notre Jumelage. Un très joli programme leur a été proposé et à en croire les réactions, tous les participants de Suisse et de France ont apprécié ces moments.

La Fête nationale aura lieu, comme à son habitude, le 31 juillet. La gym Hommes a accepté de s'occuper de la partie festive de cette manifestation et la Municipalité les en remercie d'avance.

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du 30 juillet au 10 août.

A l'issue de la séance, la Municipalité invite l'assemblée à partager un petit apéritif agrémenté de pizzas.

Madame Sandra Berset nous annonce la prochaine ouverture d'une structure APEMS (accueil pour les enfants en milieu scolaire) de 24 places à Sullens à la rentrée d'août qui sera ouverte du lundi au vendredi de 07h à 18h30, pour les enfants de 1P à 6P. Le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires, accueil à l'UAPE de Cheseaux qui est ouverte durant les vacances scolaires. Les inscriptions sont déjà possibles à ce jour.

Monsieur Claude Champion nous annonce que la rénovation de la place de jeu est terminée et que la demande pour la réalisation du chemin de la Condémine à la place de jeux, suivant les devis, ce chemin pourra se réaliser.

2.- PREAVIS MUNICIPAL N° 1/2018 RELATIF A UNE DEMANDE DE CREDIT D'UN MONTANT DE Fr. 286'000.- EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU COLLECTEUR D'EAUX CLAIRES DEPUIS LA GRAND'RUE N° 7, DIRECTION NORD JUSQU'À LA ZONE AGRICOLE ET DU DOUBLEMENT D'UN COLLECTEUR EC EN PROLONGEMENT DES QUARTIERS CONDEMINE ET NOYERS JUSQU'À LA ZONE AGRICOLE

Monsieur Jean Rossier, nous donne lecture du rapport de la commission des finances, avec avis favorable.

Monsieur Claude Hanggeli fait remarquer qu'il n'y a pas de plan joint au préavis afin de situer le nouveau collecteur et demande si un nouveau collecteur de 315mm de diamètre sera suffisant à longue échéance.

Monsieur Claude Champion précise qu'actuellement il y a du 160 et 200 mm et que le doublement du collecteur existant, quartier Condémine et Noyers, par un collecteur de 315mm est suffisant pour les prochaines années, selon l'étude réalisée par le bureau Courdesse & Associés. D'autre part, les canalisations, soit la capacité hydraulique du collecteur situé à la Grand-Rue N° 7, pour partir au Nord en direction de la Chambronne ont peu de pente et présente des risques d'inondation en cas de fortes pluies, raison pour laquelle il y a lieu de construire un nouveau collecteur de 315mm.

Monsieur André Baumann pense que l'on peut mettre tous les diamètres, mais que les problèmes ne seront pas résolus.

Monsieur Claude Champion rappelle que les calculs ont été faits par les ingénieurs et qu'en augmentant et en doublant les collecteurs on élimine les problèmes qui se situent plus sur le bas du village et non pas dans le haut.

Monsieur Jérôme Lancia demande si d'autres contrôles seraient à faire ou des travaux supplémentaires pour assurer le bon écoulement des eaux au-delà des 5 ans à venir.

Monsieur Claude Champion précise que le contrôle fait par le passage de caméras a fait apparaître des canalisations tout à fait en ordre.

Plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote.

Le préavis N° 1/2018 relatif à une demande de crédit d'un montant de Fr. 286'000.—est adopté avec un avis contraire et deux abstentions.

Madame la Présidente nous donne lecture de l'extrait du procès-verbal qui est également adopté.

3.- PREAVIS MUNICIPAL N° 2/2018 RELATIF A L'ADOPTION DES COMPTES ET DU RAPPORT DE GESTION 2017

Monsieur Mirko Bonfadelli nous donne lecture du rapport de la commission de gestion, avec avis favorable.

Aucune question particulière n'étant posée, Madame la Présidente passe au vote.

Le Préavis N° 2/2018 relatif l'adoption des comptes et du rapport de gestion 2017 :

- vote sur les comptes, adoptés à l'unanimité
- vote sur la gestion, adoptée à l'unanimité

4.- ELECTION DU PRESIDENT, DU VICE-PRESIDENT, DES SCRUTATEURS ET DES MEMBRES DES COMMISSIONS DE GESTION ET DES FINANCES

Election de la Présidente : Madame Barbara Grivel, Présidente, cède sa place à Monsieur Dominique Berset, vice-président. Madame Barbara Grivel se représente et personne ne fait d'autres propositions. Madame Barbara Grivel est réélue à l'unanimité.

Election du vice-président : Monsieur Dominique Berset se représente et là non plus il n'y a pas d'autres propositions. Monsieur Dominique Berset est réélu à l'unanimité.

Election des scrutateurs : comme le veut la coutume et n'ayant pas d'autres propositions, Messieurs Guy Martin et Jean-Jacques Chanson, scrutateurs-suppléants, deviennent scrutateurs et sont élus à l'unanimité.

Election des scrutateurs-suppléants : Madame Claudine Longchamp et Monsieur Steve Moro scrutateurs se représentent et sont élus à l'unanimité.

Commission de gestion : MM. Michel Bally, Mirko Bonfadelli, Laurent Borgeaud et Thomas Gasser se représentent et sont réélus à l'unanimité.

Commission des finances : MM. Jean Rossier, Jean-Claude Mounir, Claude Rapin se représentent et sont réélus à l'unanimité et M. Bernard Bécherraz est nommé suppléant.

5.- DIVERS

Monsieur Jean-Jacques Chanson demande s'il serait possible de reculer la benne à gazon de 2 à 3 mètres, ceci afin de faciliter l'accès à la déchetterie.

Monsieur Claude Rapin demande s'il serait possible de poser quelques dalles entre le chemin goudronné et l'accès en terre à la benne à gazon.

Monsieur Jérôme Lancia demande s'il serait possible de changer les dalles entre les deux bâtiments communaux

Monsieur Claude Hanggeli nous annonce que l'entreprise Orllati SA organise, pour le public, une journée porte ouverte, le samedi 9 juin 2018.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h15.

La Présidente



Barbara Grivel

La secrétaire



Danièle Rochat